

# Jean GERBER-KELLER

1811-1887

**chimiste, inventeur de l'azaléine**

## Sépulture

cimetière protestant : Mur droit, Rang 0, N°445

Le benzène et ses dérivés étaient à l'étude à l'usine de Thann lorsqu'en 1856 le jeune chimiste anglais William Perkin, assistant du professeur allemand A.W. von Hoffmann, alors directeur de l'Institut royal de chimie de Londres, annonça l'obtention, par oxydation de l'aniline et de quelques-uns de ses dérivés, d'une matière colorée de constitution alors inconnue donnant à la soie une teinte violette. Il fit breveter son invention et dès

1857 entreprit son exploitation industrielle à partir d'aniline. Le colorant fut commercialisé sous le nom de mauvéine. L'industrie des colorants organiques de synthèse était née.

Les qualités tinctoriales de la mauvéine étaient médiocres et son application sur textile cessa avec l'apparition en 1859 d'un colorant rouge vif, la fuchsine fabriquée par les Etablissements Renard et Franc, teinturiers de soie à Lyon, chez qui elle avait été découverte par Verguin et brevetée le 8 avril 1859. Ce colorant plus beau et plus solide que la mauvéine était obtenu par action de tétrachlorure d'étain sur l'aniline.

Des industriels mulhousiens, Jean Gerber-Keller et son fils, commencèrent, dans le courant de la même année, la production d'un colorant rouge breveté le 29 octobre 1859 sous le nom d'azaléine, obtenu aussi à partir d'aniline mais par action de nitrate mercurique.

Ce colorant, vendu à un prix inférieur à celui de la fuchsine, l'éclipsa rapidement ce qui provoqua une plainte en contrefaçon des établissements lyonnais. La justice ayant admis, après expertise, l'identité chimique des deux colorants fabriqués par des voies différentes, la Maison Gerber-Keller fut condamnée, car la loi française de 1844 sur les brevets d'invention protégeait le produit fabriqué, quel que soit le procédé de fabrication. La firme lyonnaise obtint un monopole pour la production de la fuchsine en France et l'interdiction d'importation.



Cette décision de justice allait faire jurisprudence, il était désormais impossible à tout inventeur d'un nouveau procédé de fabrication d'un produit breveté, de faire valoir sa découverte en France. Il en résulta que de nombreux chimistes de la région de Mulhouse, de Lyon et de Paris décidèrent de s'expatrier dans les pays ne possédant pas encore de loi sur la propriété industrielle ; ils allèrent en Belgique, dans les Etats allemands rhénans et, pour la plupart, à Bâle, ville dotée d'une université de grand renom et située au centre de trois régions, nord-ouest de la Suisse, sud du Pays de Bade et sud de l'Alsace, où l'industrie textile, grande consommatrice de produits chimiques, était florissante.

La maison Gerber-Keller ferma son usine de Mulhouse et transféra la fabrication de l'azaléine-fuchsine à Bâle où l'affaire fonctionna sous différentes raisons sociales avant d'être absorbée par la Société pour l'Industrie Chimique à Bâle.

Par ailleurs, Gerber Fils avait apporté la technique de fabrication du colorant à Jean-Gaspard Dollfus, Mulhousien installé à Bâle, où il avait obtenu une concession pour la construction d'une usine à gaz et l'éclairage de la ville, ainsi que l'autorisation de transformer les constituants du goudron résiduaire ; cette usine produisit la fuchsine à partir de 1862, puis divers autres colorants dans des ateliers qui furent repris par deux éminents chimistes, l'un lyonnais, Louis Durand, l'autre mulhousien, Edouard Huguenin, tous les deux gendres de l'industriel mulhousien Camille Koechlin ; ils dirigèrent pendant trente ans la société bâloise qui portait leur nom.

Un autre chimiste mulhousien, Jules-Albert Schlumberger, qui avait déposé le 23 octobre 1859, à la Société Industrielle de Mulhouse, un pli cacheté décrivant un mode de préparation de la fuchsine, devint en 1862 le directeur de l'entreprise bâloise J.J. Muller-Pack, spécialiste de l'extraction des colorants organiques naturels et introduisit la fabrication de la fuchsine ; cette entreprise fut rachetée cinq ans plus tard par la maison Geigy qui en était déjà commanditaire.

Il y avait, en cette année 1862, un troisième producteur de fuchsine à Bâle, en fait d'aniline. Le premier dans l'ordre chronologique, Alexandre Clavel, teinturier sur soie, originaire de Lyon, avait acheté dès 1859 la technique Verguin de fabrication et commencé aussitôt la production pour ses propres besoins.

La société de Clavel fut vendue en 1873 à la Maison Bindschedler et Busch, nouvellement créée, qui prit dès lors le nom de Société pour l'Industrie Chimique à Bâle (CIBA) en 1945.